

28 PASSIONNÉS DE SPORT pour mieux vous conseiller

ENTRE NOUS

28 PASSIONNÉS DE SPORT POUR MIEUX VOUS CONSEILLER ILS SONT FORMÉS, DISPONIBLES ET À VOTRE ÉCOUTE. BEAUCOUP SONT DES SPORTIFS RECONVERTIS. TOUS SONT PROCHES DE VOUS ET PROCHES DE CHEZ VOUS.

► Notre Equipe Sport Conseil



► Nos Responsables Commerciaux Habilités "Sports" UFF Sport Conseil



► Nos Conseillers et Dirigeants UFF Entreprise Sport Habilités "Clubs"



► Nos Conseillers UFF Sport Conseil Habilités "Sportifs"



CHIFFRES

SCORES

UFF Sport Conseil au 30 septembre 2013
XXX clients
XX M€ d'actifs gérés (hors Immobilier)
XX Conseillers UFF Sport Conseil
X Conseillers UFF Entreprise Sport et Dirigeant

ACTUS

TOUCHÉ !

En juillet, nous avons signé une Convention de Partenariat avec la VGA Saint-Maur qui fait de l'UFF le Partenaire Gestion de Patrimoine de ce club historique. Il compte 31 sections sportives pour plus de 7 200 membres et s'est installé comme le premier club omnisports francilien. Cet accord va nous permettre d'être Partenaire de la Coupe du Monde d'Escrime 2014 avec une prestation VIP et d'intervenir sur des événements ciblés par le club pour des réunions à thème animées par l'UFF (ISF, Fiscalités, rémunération du dirigeant...).



ILS NOUS ONT FAIT RÊVER...

Que ce soit dans les bassins, sur les tatamis ou bien sur les pistes cyclistes, nos clients sportifs se sont distingués et ont honoré haut et fort les couleurs françaises tout au long de cet été. Sur les routes du Tour de France, qui soufflait ses 100 bougies, Romain Bardet cycliste Pro de AG2R La Mondiale, termine meilleur coureur français, avec la 15^e place du classement général, pour sa première participation, il remporte le Tour de l'Ain. Son co-équipier, Samuel Dumoulin cumule les places d'honneur dans les étapes du Tour 2013 : 5 fois dans les 10 premiers, mais aussi 3^e au Grand-Prix de Plouay, 10^e de Paris-Bruxelles. Jean-Maxence Berrou remporte le titre de Champion du Monde de pentathlon moderne par équipes et termine 6^e en individuel à Taiwan. Au Championnat du Monde à Rio nos judokas, Gévrise Emane et Ugo Legrand, décrochent respectivement une médaille de bronze et une médaille d'argent dans leur catégorie. La palme revient aux nageurs français après leur brillante démonstration au Championnat du Monde de natation à Barcelone. Camille Lacourt rafle la médaille d'or en finale du 50 mètres dos et celle du relais 4x100 4 nages.

n° 20 octobre 2013

UFF BANQUE CONSEIL EN GESTION DE PATRIMOINE

32, AVENUE D'IÉNA - 75783 PARIS CEDEX 16
 Service clientèle UFF Contact : 0 810 732 732
 www.uff.net

Société anonyme au capital de 15 467 031,07 € - 463 801 330 R.C.S. Paris
 Etablissement de crédit agréé auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (www.acpr.banque-france.fr) en qualité de Prestataire de Services d'Investissement.



Banque Conseil en Gestion de Patrimoine

tendances sport

Votre lettre d'information



Interview Jean-Pierre de VINCENZI

ÉVÉNEMENT

Notre invité répond à nos questions



REPÈRES :
Jean-Pierre de VINCENZI
 DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INSEP

- 1981 - 1982 INTERNATIONAL ET CAPITAINE DE L'ÉQUIPE DE FRANCE DE BASKET-BALL MILITAIRE
- 1992 ENTRAÎNEUR DE L'ÉQUIPE DE FRANCE JUNIOR DE BASKET-BALL CHAMPIONNE D'EUROPE
- 1997 - 2013 DTN À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASKET-BALL (FFBB)
- 2000 ENTRAÎNEUR DE L'ÉQUIPE DE FRANCE DE BASKET-BALL VICE CHAMPIONNE OLYMPIQUE À SYDNEY
- 2009 - 2013 DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FFBB

Jean-Pierre de VINCENZI a été nommé Directeur Général de l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP) en mars dernier. Il nous livre ses ambitions pour le "navire" amiral du sport Français.

Quel Directeur Général souhaitez-vous être ?

En dirigeant cet établissement, je poursuis un seul but : favoriser la performance des sportif(ve)s de haut-niveau (SHN). Pour parvenir à tenir ce cap, l'ensemble des agents de l'INSEP doivent s'épanouir à leur poste et œuvrer pour la performance sportive et humaine. Qu'ils soient agents dans un des services « supports » de l'établissement (service économique et financier, service des ressources humaines, etc.) ou bien dans un des départements de « cœur de métier » (départements médical, de la recherche, des équipements sportifs, ou encore de la formation des cadres de haut niveau ou des sportifs), tous les collaborateurs partagent le même objectif : se mettre au service du sportif. J'ai la volonté d'un projet d'établissement innovant, s'appuyant sur un management collaboratif, avec la conviction qu'il est nécessaire aujourd'hui de valoriser les compétences individuelles. Les services et départements de l'INSEP seront amenés à se décloisonner travailler ensemble et trouver des solutions appropriées ; les fédérations partenaires y seront également associées.

Quelles sont vos priorités ?

Madame Valérie FOURNEYRON, ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, a

► (suite p. 2)

SOMMAIRE

ÉVÉNEMENT
Le directeur de l'INSEP répond à nos questions
 Jean-Pierre de VINCENZI

ENTRE NOUS Immobilier
 La loi Duflot **P. 3**

FISCALITÉ
L'optimisation fiscale

ENTRE NOUS Trombinoscope
 28 passionnés de sport pour mieux vous conseiller **P. 4**

ACTUS
VGA SAINT MORT
 Nos sportifs qui brillent

n° 20
 octobre 2013

VOUS SOUHAITEZ PLUS D'INFORMATIONS

Tél. : 04 72 77 09 50
 Fax : 04 72 77 09 59
 Courriel : christian_hubert@uff.net

Pour mieux connaître l'UFF, connectez-vous sur :

www.uff.net



Par Christian HUBERT
DIRECTEUR UFF SPORT CONSEIL

L'été a été fructueux pour nos couleurs, les championnats du monde de natation et de judo nous ayant rendus encore plus fiers d'être à vos côtés ! Bravo et merci pour cette fraîcheur estivale !

Pour ce nouveau numéro, M. De Vincenzi le nouveau Directeur Général de l'INSEP a accepté de répondre à nos questions et nous l'en remercions chaleureusement. Les six objectifs qu'il s'est fixé sont très ambitieux. À travers notre partenariat avec l'INSEP, nous espérons contribuer à sa réussite, notamment sur un sujet auquel UFF Sport Conseil est particulièrement attaché : la reconversion du sportif de haut niveau.

Il vous reste quelques semaines pour prendre les bonnes décisions en vue d'optimiser vos réductions d'impôts. Le « ras le bol fiscal » tant médiatisé ne doit pas se transformer en piège. Vouloir « se venger » d'une imposition abusive ne doit pas vous amener à effectuer de mauvais choix, que ce soit en matière de fiscalité, de durée ou de profil investisseur. Envisagez les différentes solutions possibles et leurs avantages, mais tenez compte à la fois des précautions à prendre et de votre sensibilité. L'immobilier locatif constitue notamment un produit d'investissement susceptible de réduire vos impôts.

Le choisir doit être l'aboutissement d'une vraie réflexion et d'une vraie logique patrimoniales. Parlons-en !

Enfin, il nous a semblé opportun de mettre en avant les hommes et femmes qui, toute l'année, sont à vos côtés : vos Conseillers et Conseillers UFF Sport Conseil. N'hésitez pas à les rencontrer si vous n'êtes pas encore client...

Sportivement vôtre.

ABONNEMENT

Vos droits

VOUS RECEVEZ LA LETTRE D'INFORMATION TENDANCES SPORT.

VOUS SOUHAITEZ VOUS DÉSABONNER OU GÉRER VOTRE ABONNEMENT :
TÉL. : +33 (0) 1 40 69 63 25
COURRIEL : communication@uff.net

VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT D'ACCÈS, DE MODIFICATION, DE RECTIFICATION ET DE SUPPRESSION DES DONNÉES VOUS CONCERNANT (LOI « INFORMATIQUE ET LIBERTÉS » DU 6 JANVIER 1978).

POUR TOUTE DEMANDE, ADRESSEZ-VOUS À :
UFF – DIRECTION COMMUNICATION
32, AVENUE D'IÉNA
75783 PARIS CEDEX 16

INTÉRESSÉMENT - SUITE

ÉVÉNEMENT

➤ fixé six objectifs dans sa lettre de mission du 24 avril dernier, et je compte bien les atteindre :

- Fournir aux pôles France les meilleures conditions de préparation aux grandes échéances sportives et développer des ressources au service de l'encadrement.
- Piloter le réseau du sport de haut niveau afin qu'il devienne un réseau « Grand INSEP ».
- Soutenir les fédérations Olympiques et Paralympiques pour que la France accède au Top 5 des nations Olympiques et au Top 10 des nations Paralympiques.
- Assurer la reconversion des Sportif(ve)s de Haut Niveau (SHN) en fin de carrière.
- Accompagner les Directions Techniques Nationales (DTN) et leur staff dans leur métier grâce à une offre de formation professionnelle adaptée, et faire en sorte que la recherche s'oriente toujours davantage vers la performance sportive.
- Inscrire durablement l'action de l'INSEP dans un contexte international en collaborant avec la Direction des Sports pour les accords de coopération et en participant aux travaux du comité français du sport international.



Jeux Olympiques et le top 10 aux Jeux Paralympiques. Le but est de travailler sur la stratégie de mise en œuvre de la politique en la matière à court terme (2016-2018) et à moyen terme (2020-2022). Le réseau national sport de haut niveau, dit réseau « Grand INSEP » viendra alimenter cette stratégie avec l'apport des structures labellisées, et les départements de l'INSEP ont pour rôle d'être les opérateurs de cette stratégie. Dans l'immédiat, en relation avec les DTN, la MOP établira en priorité, et dans la mesure du possible, une liste de « 100 sportifs médaillables aux JO de Rio 2016 », liste qui évoluera régulièrement (tous les 6 mois). Celle-ci permettra également d'identifier les entraîneurs qui ont la responsabilité de ces sportif(ve)s. Comment pensez-vous consolider le projet de performance (double projet/double réussite) des SHN pendant leur carrière sportive (pour des sports dont l'économie ne permet pas d'en vivre ou d'être professionnel) ?

SONIA BOMPASTOR :

« DÉCIDER DE L'ORIENTATION DE MA FIN DE CARRIÈRE A ÉTÉ UN ÉLÉMENT TRÈS IMPORTANT. »



Depuis 3 ans, la Direction Générale de l'INSEP a mis en œuvre une démarche ambitieuse d'accompagnement, d'expertise et de partage d'informations à l'attention des acteurs du sport de haut niveau. Comment envisagez-vous de poursuivre cette structure ?

La création d'une Mission de l'EXpertise (MEX) et d'une Mission d'Accompagnement de la Performance (MAP) n'a pas produit les effets attendus. J'ai alors mis en place la Mission de l'Optimisation de la Performance (MOP) des fédérations nationales olympiques et paralympiques, autour d'une équipe resserrée et en collaboration étroite avec les fédérations – notamment les DTN –, le mouvement sportif et la direction des sports. La stratégie sera simple et efficace, en orientant les demandes des fédérations (DTN, entraîneurs nationaux, SHN ciblés) vers les départements de l'INSEP capables de se mobiliser à 100 % pour donner satisfaction dans le temps imparti. Dominique LATTERRADE (ancien



LAURA FLESSEL :
« IL FAUT PLANIFIER AUSSI CE QUE SERA, EN PARALLÈLE, NOTRE VIE PROFESSIONNELLE »

DTN de la Fédération Française de Lutte) et Florian ROUSSEAU (multi-médaillé olympique et entraîneur reconnu) dirigent conjointement cette mission avec l'objectif ambitieux de rejoindre le top 5 des nations aux

Propos recueillis par **Hélène SADA-SULIM**,
Direction communication

L'INSEP ET L'UFF, UNE HISTOIRE HUMAINE AVANT TOUT QUI PERDURE DEPUIS 2001.

Durant cette période, 5 Directeurs se sont succédés dans ce lieu mythique du Sport et nous ont, à chaque changement, fait confiance. Conjointement nous avons misé sur un échange « Gagnant-Gagnant », ce qui explique aujourd'hui notre implication de plus en plus importante tant sur les permanences fiscales, les entretiens personnalisés auxquels il faut ajouter notre participation fidèle au Carrefour de la Performance, à la soirée des Champion(ne)s, aux Jeux Olympiques pour certains ainsi que nos interventions thématiques régulières.

Les secrets de cette longévité : le charisme, la pugnacité, l'éthique, l'intégrité mais surtout la confiance. Une seule envie : maintenir le cap ! Christine MACQUET, Conseillère UFF Sport Conseil IDF Sud

IMMOBILIER - La loi Duflot

ENTRE NOUS

DEVENIR PROPRIÉTAIRE D'UN IMMOBILIER LOCATIF ACTUELLEMENT...

J'ai le plaisir d'exercer ce métier depuis plus de 26 ans et jamais je pense que l'investisseur n'a eu à faire face à une telle situation en matière d'immobilier

LES MOTIVATIONS POUR ACQUÉRIR UN BIEN IMMOBILIER LOCATIF, DONC POSSÉDER UN CAPITAL À TERME, SONT NOMBREUSES :

- retraite (sportive) : préparer sa retraite est ainsi devenu une obligation aujourd'hui ;
- protection du conjoint : le conjoint est très mal protégé, encore plus en cas de remariage ;
- études des enfants : on se marie plus tard et les enfants sont souvent encore en train de poursuivre leurs études supérieures quand les parents commencent à « décoller » professionnellement ;
- dépendance de plus en plus fréquente, soit la sienne soit celle de ses ascendants : la dépendance du fait de l'allongement de la durée de la vie et de son coût va devenir une nouvelle obligation.

IL FAUT CEPENDANT ÉGALEMENT TENIR COMPTE DES MOYENS NÉCESSAIRES À CETTE ACQUISITION IMMOBILIÈRE :

- apport personnel : il est bien souvent placé sur des produits de court terme qui ne rapportent plus rien ;
- crédit : il n'a plus été aussi peu cher depuis... 1945 ;
- une demande locative forte est le premier critère de sélection des programmes immobiliers commercialisés par les Conseillers UFF ;
- réductions d'impôts : celles liées à l'immobilier sont très attractives.

Tous les critères convergent. Bref, si l'on dispose du pouvoir d'épargne et de temps, l'immobilier locatif est devenu incontournable.

UN INVESTISSEMENT LOGIQUE !

D'un point de vue patrimonial, l'immobilier est le seul investissement qui fasse participer



FISCALITÉ - L'optimisation 2013

ENTRE NOUS

OPTIMISATION FISCALE EN 2013 : DE QUELLES SOLUTIONS DISPOSE-T-ON ENCORE ?

Le « grand soir fiscal » de décembre 2012 est désormais passé, laissant derrière lui nombre de difficultés pour les sportifs qui souhaitent utiliser leur fiscalité pour se constituer un patrimoine leur permettant d'envisager une vie après-carrière sereine au plan matériel.

Heureusement, le Projet de Loi de Finances pour 2014 qui vient d'être publié et entre en discussions au Parlement, est nettement plus mesuré que son prédécesseur, et les modifications envisagées, sous réserve qu'elles soient confirmées par le vote des deux Assemblées, sont très légères en ce qui concerne les fameuses « niches fiscales » et leur plafonnement, tant individuel que global.

Il n'en demeure pas moins qu'il est nécessaire de combiner au mieux les différents investissements permettant de diminuer la facture fiscale, et pour cela l'aide d'un conseiller UFF habilité Sport Conseil est incontournable, notamment pour se frayer un chemin entre :
- investissements entrant dans le plafonnement global des niches ;
- investissements entrant dans le plafonnement global étendu des niches ;
- investissements n'entrant pas dans le plafonnement global des niches.

Selon que vous souhaitez :

PROFITER DE LA FISCALITÉ MALRAUX AVEC LA SCPI PIERRE INVESTISSEMENT 8

Cet investissement en parts de la SCPI Pierre Investissement 8 permet l'acquisition et la gestion d'un patrimoine immobilier dans le cadre de la loi Malraux (Art199 ter viciés du CGI).

Il ouvre droit à une réduction d'impôts maximale de 30 000 € dès l'année de la souscription des parts, qui devront être



conservées environ 15 ans. Cette réduction d'impôts n'entre pas dans le plafonnement global des niches.

C'est donc l'un des rares investissements permettant une réduction d'impôt aussi importante. Exemple : Une souscription de 150 000 € permet une réduction d'impôt de 27 000 € environ.

INVESTIR SON ÉPARGNE DES ENTREPRISES INNOVANTES ET RÉDUIRE SES IMPÔTS

La souscription de parts du FCPI UFF Innovation 16 permet de

réduire son impôt sur les revenus 2013 de 18 % du montant investi. Cette réduction est au maximum de, 4 320 € pour un couple marié ou lié par un PACS. Les parts doivent être conservées entre 7 et 10 ans.

Cette réduction entre dans le champ du plafonnement global des niches de 10 000 €.

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DU CINÉMA FRANÇAIS TOUT EN BÉNÉFICIAIRE DE RÉDUCTIONS D'IMPÔTS

L'investissement dans des parts de SOFICA permet de réduire ses impôts tout en favorisant l'essor du cinéma français. Cette réduction peut aller jusqu'à 6 480 €. Elle entre dans le plafonnement global des niches étendu (18 000 €) et les capitaux doivent rester investis pendant 10 ans environ dans la plupart des cas.

La diversité de ces investissements, de leurs avantages, mais aussi de leurs contraintes respectives, nécessitent l'appui d'un professionnel du conseil en gestion de patrimoine, le Conseiller UFF habilité Sport Conseil, notamment afin de les combiner au mieux de votre situation personnelle au regard du plafonnement global des niches.

Vincent DUPIN
Responsable Département Techniques Patrimoniales